



Recommandations en matière de santé mentale

Conseil du futur U24: un conseil citoyen pour les jeunes en Suisse
Septembre – novembre 2023

Impressum

COORDINATION DU PROJET

Pro Futuris
Think & Do Tank der Schweizerischen Gemeinnützigen Gesellschaft
Schaffhauserstrasse 7
8006 Zürich
www.profuturis.ch
Responsables: Che Wagner, Lara Oliveira König, Rafael Widmer

CONTACT

team@zukunfts-rat.ch
044 241 77 45

CONCEPTION & PHOTO

Michel Bootz, bootz grafikdesign (Conception)
Feinheit (Conception)
Dimitri Brooks (Photographie)
Marcel Sokoll (Film)

AUTRES INFORMATIONS

www.conseilfutur.ch

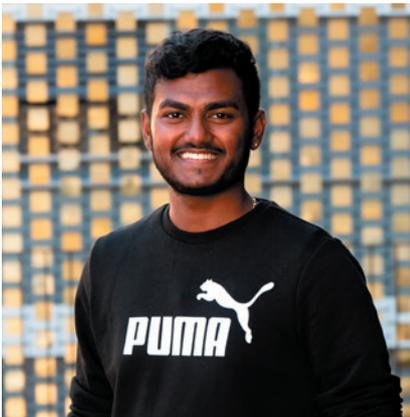
Sommaire

<u>Qu'est-ce que le Conseil du futur U24?</u>	<u>8</u>
<u>Qui siège au Conseil du futur?</u>	<u>9</u>
<u>Sur quel thème le Conseil du futur s'est-il penché?</u>	<u>12</u>
<u>Comment le Conseil du futur a-t-il procédé?</u>	<u>14</u>
<u>Vision d'avenir</u>	<u>18</u>
<u>Recommandations d'action Société & culture</u>	<u>19</u>
<u>Recommandations d'action Régulation centrale & mise en réseau</u>	<u>22</u>
<u>Recommandations d'action Accessibilité & offres</u>	<u>24</u>
<u>Recommandations d'action Travail</u>	<u>28</u>
<u>Recommandations d'action pour l'école et la formation</u>	<u>32</u>
<u>Recommandations d'action pour les parents et les jeunes adultes</u>	<u>36</u>
<u>Voici le Conseil du futur</u>	<u>40</u>
<u>Organes du Conseil du futur</u>	<u>42</u>
<u>Partenaires du Conseil du futur</u>	<u>44</u>
<u>Le livre de règles du Conseil du futur U24</u>	<u>45</u>
<u>Les personnes derrière le Conseil du futur</u>	<u>46</u>



« Das Thema Psychische Gesundheit liegt mir sehr am Herzen. Es betrifft viele in meinem Umfeld, egal ob in der Stadt oder auf dem Land. Der Zukunftsrat bringt das umso mehr zur Geltung und ermöglicht mir eine politisch neutrale Stimme für meine Generation zu vertreten. »

Romina Stoffel, Conseillère du futur



« Die psychische Gesundheit ein sehr wichtiges Thema, das überall angesprochen werden sollte, insbesondere in der Politik. Der Zukunftsrat U24 hat mir die Gelegenheit gegeben, mich nicht nur politisch zu engagieren, sondern auch über das Wohlbefinden junger Menschen zu diskutieren und Massnahmen vorzuschlagen. »

Sudarchcheliyan Kalaichcheliyan, Conseiller du futur



« Als Jugendliche Sorge ich mich um die psychische Gesundheit meines Umfelds und setze mich für diejenigen ein, deren Stimme nicht gehört wird. Der Zukunftsrat U24 steht für die jungen Leute, für uns, für alle. Denn auch wir jungen Leute haben Ideen, Wissen und Ziele, welche wir einbringen möchten. Ich bin zuversichtlich und vertraue darauf, dass wir etwas mit dem Zukunftsrat bewegen werden. »

Milena Jordan, Conseillère du futur



« On a eu l'occasion d'échanger avec des profils très différents qui n'ont pas les mêmes expériences de vie. Sur le thème de la santé mentale, l'urgence de la situation et la nécessité de réagir sont devenues évidentes. »

Manon Boissat, Conseillère du futur







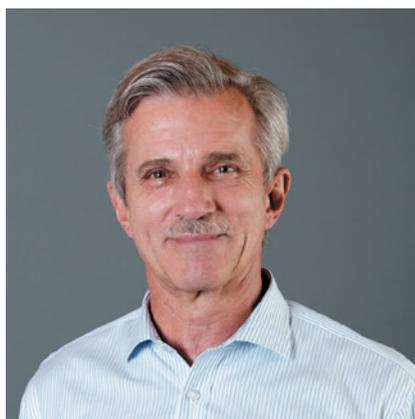
Qu'est-ce que le Conseil du futur U24?

Qu'est-ce que le Conseil du futur U24?

Le Conseil du futur U24 est le premier conseil citoyen pour les jeunes en Suisse. Il se compose de 80 jeunes âgés de 16 à 24 ans, tirés au sort et résidant en Suisse. Les 80 membres du Conseil du futur ont été sélectionnés de manière aléatoire entre juin et août 2023 lors d'un tirage au sort en plusieurs étapes. Le Conseil du futur est un échantillon représentatif de cette cohorte d'âges en Suisse qui a été constitué sur la base de différents critères démographiques. La thématique de la santé mentale a été sélectionnée par le Conseil du futur U24 à la suite d'une enquête menée dans toute la Suisse auprès de 20 000 jeunes adultes. Pendant trois week-ends entre septembre et novembre 2023, le Conseil du futur U24 a élaboré sur ce thème des recommandations d'action à l'attention des milieux politiques, de l'administration et de la société. Au terme du Conseil du futur, les participants ont voté sur les 33 recommandations d'action élaborées et en ont adopté 18.

Qu'est-ce qu'un conseil citoyen?

Les conseils citoyens sont des formats de participation citoyenne dans lesquels les participant·es sont tirés au sort. L'idée est d'obtenir la meilleure représentation possible de la population. L'objectif des conseils citoyens est d'impliquer la population et de trouver des solutions socialement fondées à des problématiques complexes. Les conseils citoyens permettent aux participant·es de se pencher sur un sujet en toute connaissance de cause, de trouver un moyen de gérer la complexité et l'ambivalence et d'élaborer des recommandations équilibrées et constructives. En tant que partie intégrante de la démocratie délibérative (du latin *deliberatio*: «délibération, réflexion»), les conseils citoyens accordent la priorité à l'échange d'arguments, la prise en compte des expériences de vie personnelles et une bonne information selon une approche respectueuse des différents points de vue. Sur la base des nombreux conseils citoyens qui se sont déjà tenus, l'OCDE a élaboré un guide (OECD Public Governance Policy Papers, No. 12, 14 décembre 2021). Le Conseil du futur U24 s'inspire également de ce guide.



« Grâce à la sélection aléatoire de leurs membres, les conseils citoyens tels que le Conseil du futur U24 sont des échantillons très représentatifs de la population. Dans le cas du Conseil du futur U24, il s'agit de la population des jeunes résidant en Suisse. Cela permet de garantir une égalité des chances et une inclusion maximales. Le Conseil du futur U24 montre que cette approche innovante donne des résultats constructifs et nuancés. »

Thomas Zeltner, Président Commission Suisse pour l'UNESCO

Qui siège au Conseil du futur?

Les membres du Conseil du futur ont été désignés entre mars et août 2023 dans le cadre d'un tirage au sort en plusieurs étapes.

En collaboration avec le Zentrum für Demokratie Aarau de l'Université de Zurich 20 000 jeunes âgés de 16 à 24 ans ont été sélectionnés aléatoirement dans le registre d'échantillonnage de l'Office fédéral de la statistique et ont reçu une enquête ainsi qu'une invitation au Conseil du futur U24.

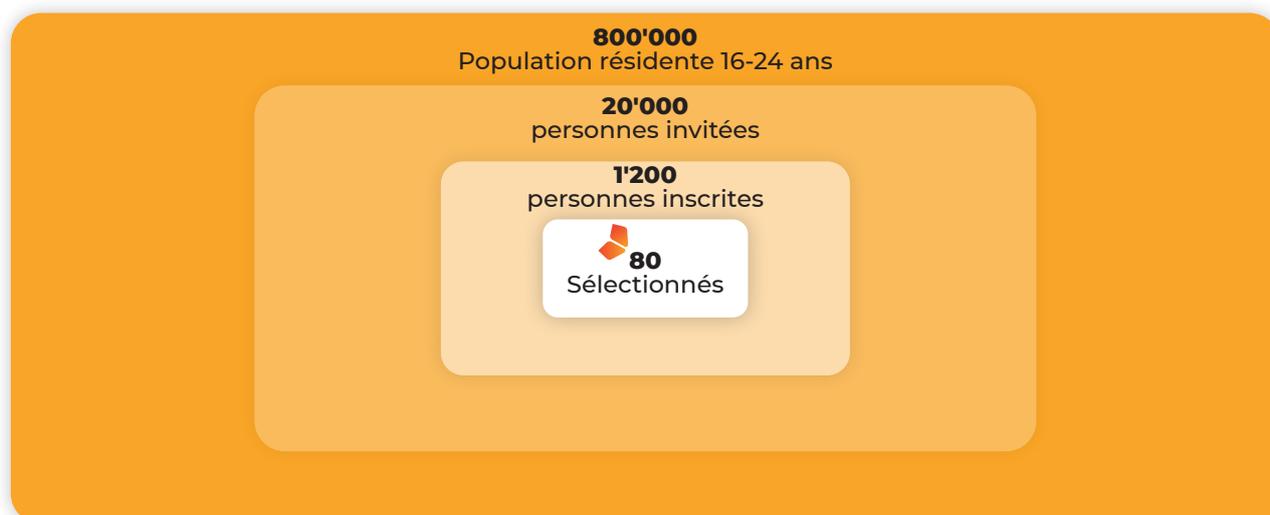
Plus de 1200 jeunes ont répondu à l'invitation et se sont inscrits pour le tirage au sort du Conseil du futur, constituant ainsi le pool de sélection. Ils ont dû fournir des indications sur leur âge, leur sexe, leur langue, leur grande région, leur citoyenneté, leur niveau de formation, leurs opinions politiques et leur handicap. Cette enquête a été menée en collaboration avec l'institut d'étude de marché et de recherche sociale DemoSCOPE.

En tenant compte de cette composition démographique du pool de sélection, l'organisation britannique à but non lucratif Sortition Foundation a généré un grand nombre (1000) de composi-

tions possibles du Conseil du futur U24. Elle utilise à cette fin un logiciel open source spécialement conçu pour garantir que les quotas démographiques sont respectés dans chaque Conseil du futur U24 possible et que l'équité des probabilités de sélection est maximisée.

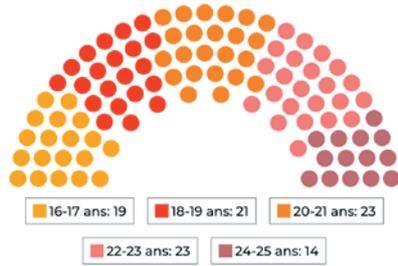
Lors du tirage au sort de juin 2023, l'une de ces 1000 combinaisons a été tirée au sort afin de déterminer la composition définitive du Conseil du futur U24. Cette composition représente de manière optimale la population jeune de Suisse du point de vue des quotas démographiques (âge, sexe, langue, région, citoyenneté, niveau de formation, opinion politique et handicap).

Tirage au sort du Conseil du futur U24

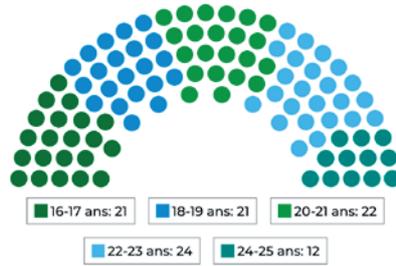


Age

Composition du Conseil du futur en pourcentage

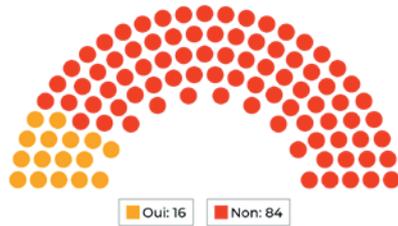


Composition de la population (16-24 ans) en pourcentage

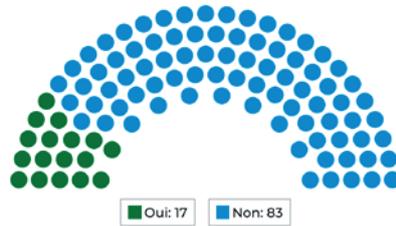


Handicap

Composition du Conseil du futur en pourcentage

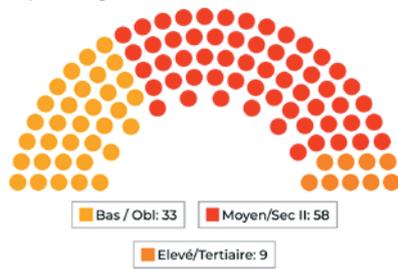


Composition de la population (16-24 ans) en pourcentage

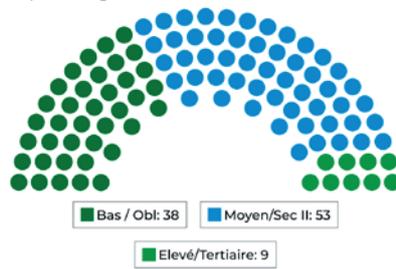


Éducation

Composition du Conseil du futur en pourcentage

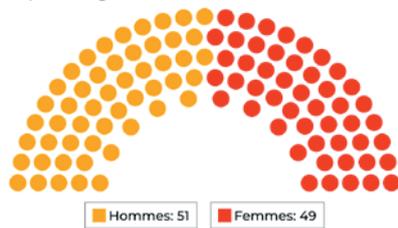


Composition de la population (16-24 ans) en pourcentage

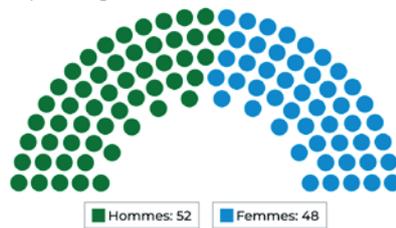


Sexe

Composition du Conseil du futur en pourcentage

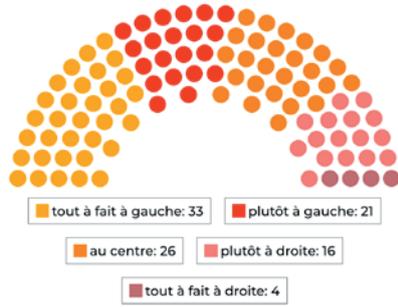


Composition de la population (16-24 ans) en pourcentage

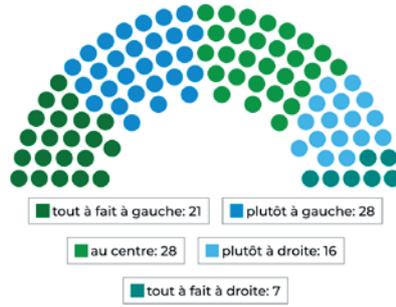


Opinion politique

Composition du Conseil du futur en pourcentage

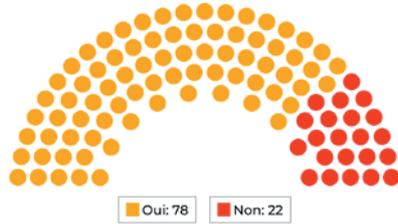


Composition de la population (16-24 ans) en pourcentage

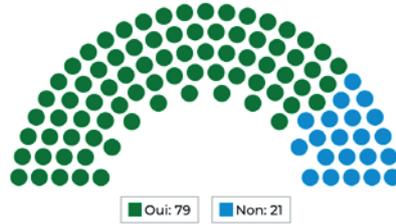


Citoyenneté

Composition du Conseil du futur en pourcentage

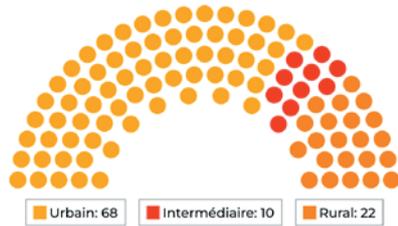


Composition de la population (16-24 ans) en pourcentage

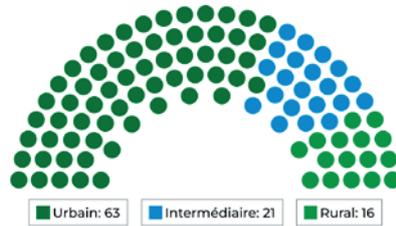


Typologie-urbain-rural

Composition du Conseil du futur en pourcentage

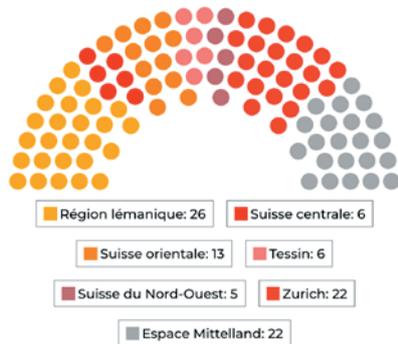


Composition de la population (16-24 ans) en pourcentage

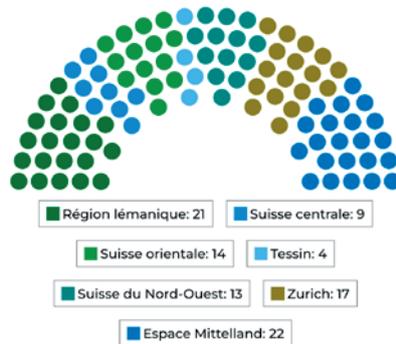


Grande région

Composition du Conseil du futur en pourcentage

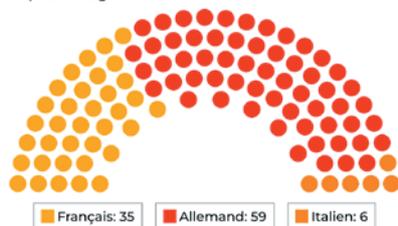


Composition de la population (16-24 ans) en pourcentage

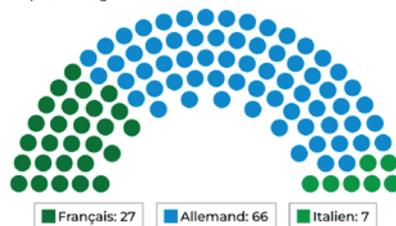


Langue

Composition du Conseil du futur en pourcentage



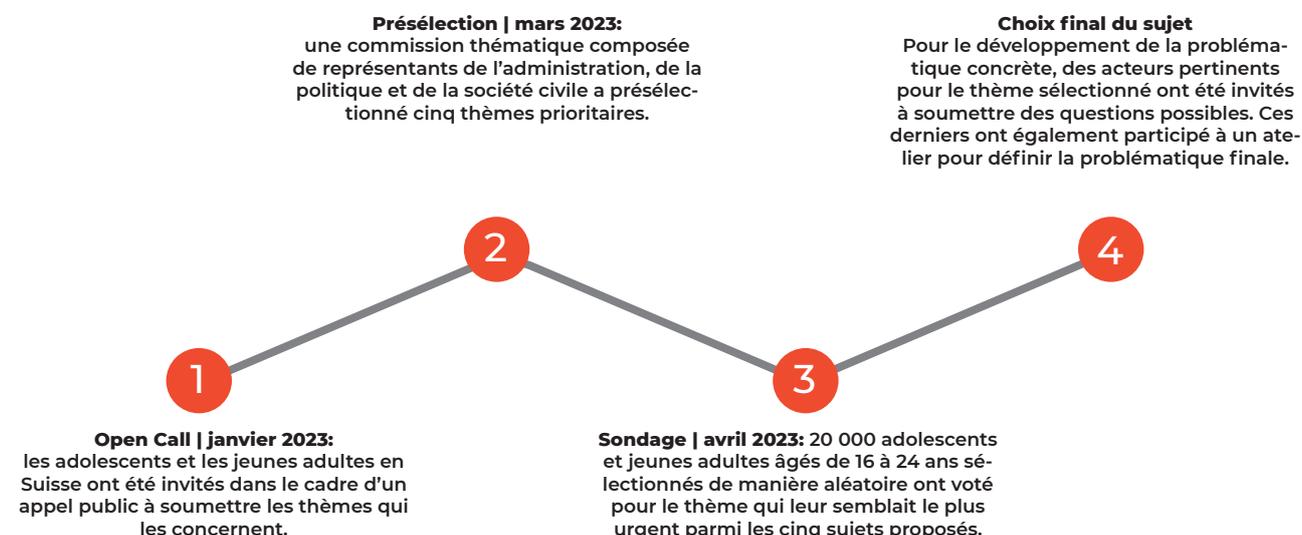
Composition de la population (16-24 ans) en pourcentage



Sur quel thème le Conseil du futur s'est-il penché?

Les adolescents et jeunes adultes doivent pouvoir décider eux-mêmes du thème qu'ils souhaitent aborder au Conseil du futur U24. Pour ce faire, un processus en plusieurs étapes a été mis en place.

Processus de sélection des thèmes



1 En janvier 2023, les adolescents et les jeunes adultes de Suisse ont été invités à soumettre des thèmes qui les intéressent. Plus de 739 contributions valables ont été reçues de toute la Suisse.

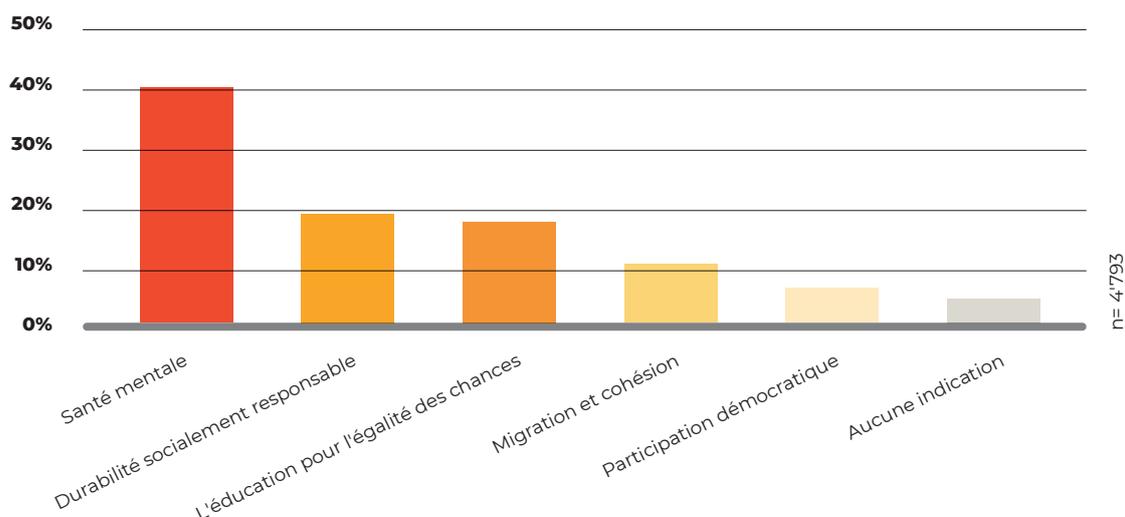
2 Le 28 février 2023, la commission thématique a sélectionné à Berne cinq thèmes appropriés pour le Conseil du futur U24.

3 De mi-mars à mi-mai 2023, une enquête représentative menée dans toute la Suisse auprès de 20 000 jeunes adultes âgés de 16 à 24 ans a permis de sélectionner l'un des cinq thèmes qui seront traités par le Conseil du futur. Le sondage a abouti à un résultat étonnamment clair : 40,1% ont indiqué la "santé psychique" comme leur thème principal. Il devance ainsi clairement le thème du climat intitulé "Durabilité socialement acceptable", choisi par 19,8% des participants. Les autres thèmes "Formation pour l'égalité des chances" 17,3%, "Migration et cohésion" 11,7% et "Participation démocratique" 6,3% sont encore plus loin derrière.



Légende de la photo : Le 28 février 2023, la commission des thèmes à Berne a choisi cinq thèmes appropriés pour le Conseil du futur U24.

Choix du thème du Conseil de l'avenir U24



4

Pour le développement de la problématique concrète sur le thème de la santé mentale, plus de 60 parties prenantes ont été invitées par écrit à soumettre des questions possibles. Ces derniers ont également pu participer à un atelier pour définir la problématique finale. La problématique finale soumise au Conseil du futur U24 est la suivante:

Quelles conditions-cadres la Suisse doit-elle mettre en place pour que la santé mentale des jeunes s'améliore, en particulier dans les domaines de l'éducation, du travail, des loisirs, de la famille et des soins de santé?

Problématique du Conseil du futur U24

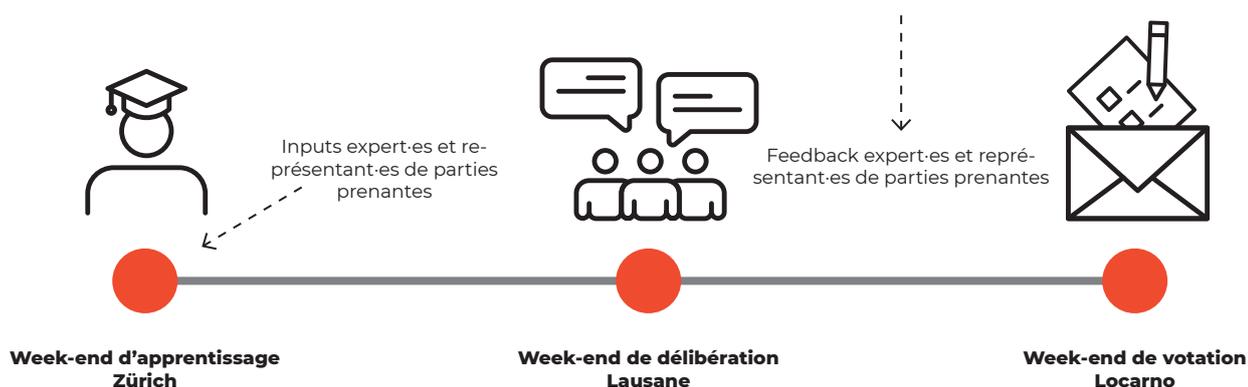


« Nous devons prendre les jeunes et leurs besoins au sérieux, car ce sont les expert:es de leur propre univers. Le Conseil du futur U24 envoie aux jeunes deux signaux clairs: ils font partie de la solution et ils peuvent générer des impulsions essentielles afin de renforcer leur santé mentale. »

Nicole Hinder, UNICEF Suisse et Liechtenstein

Comment le Conseil du futur a-t-il procédé?

Le Conseil du futur U24 s'est réuni trois week-ends entre septembre et novembre 2023 dans les trois régions du pays. Les recommandations d'action ont été élaborées au cours de ces week-ends.



Week-end d'apprentissage, 9 et 10 septembre 2023, Zurich

Le premier week-end a permis de faire connaissance, de s'immerger dans le thème de la santé mentale selon différentes perspectives et de définir les priorités pour le Conseil du futur U24.

Le samedi, 6 expert-es ont donné des inputs sur les différents domaines thématiques en lien avec la santé mentale (principes de base, éducation, travail, loisirs, famille et soins de santé). Les participants ont ensuite pu discuter directement avec les expert-es et leur poser des questions. Le dimanche, six représentant-es de parties prenantes de diverses organisations tirées au sort ont présenté leur point de vue et leur position sur le thème de la santé mentale. Là aussi, des échanges en petits groupes ont suivi entre les représentant-es des parties prenantes et les membres du Conseil du futur.



La liste des expert-es et des intervenant-es figure à la page 46.



Week-end de délibération, 30 septembre et 1er octobre 2023, Lausanne

Lors du deuxième week-end, quatre autres expert-es ont présenté d'autres domaines thématiques que les participants ont souhaité aborder, à savoir la politique de santé générale, les mesures de prévention existantes, la formation des enseignants ainsi que le thème «cerveau et gènes». Les participant-es ont ensuite à nouveau eu l'occasion de discuter avec les expert-es. Puis les membres du Conseil du futur ont formulé ensemble une première ébauche de recommandations dans un processus de cocréation. Des idées ont été collectées, priorisées et affinées en commun. Au terme du deuxième week-end, 30 recommandations d'action provisoires ont été définies dans six domaines thématiques.

Les recommandations provisoires ont été envoyées aux expert-es et aux parties prenantes, ainsi qu'à d'autres organisations impliquées, entre le deuxième et le troisième week-end pour une boucle de feedback.



Week-end de votation, 4 et 5 novembre 2023, Locarno

Lors du troisième et dernier week-end, les membres du Conseil du futur ont pu formuler de nouvelles recommandations d'action et les classer par ordre de priorité. Ils ont ensuite pris connaissance des retours et ont retravaillé une dernière fois les recommandations d'action formulées. Le dimanche, les participants ont voté sur les recommandations et les ont adoptées.



« Un Conseil du futur U24 très représentatif donne de l'espace à un éventail d'opinions aussi large que possible. Ses recommandations constructives montrent que la collaboration des membres du Conseil du futur U24, loin de toute idéologie, a fonctionné. C'est encourageant et a valeur d'exemple. »

Nicola Forster, Président Société suisse d'utilité publique



« Wir alle werden tagtäglich mit dem Thema der psychischen Gesundheit konfrontiert und trotzdem ist es ein Tabuthema. Meine Ziele als Zukunftsrätin sind, Lösungen zu finden, um das mentale Wohlbefinden der Schweizer Bevölkerung zu verbessern und zu fördern, dass offene Gespräche darüber geführt werden. »

Sarah Allemann, Conseillère du futur



« 80 Leute, 80 Meinungen und trotzdem ein gemeinsames Ziel. Ich hoffe, dass wir am Schluss konkrete Empfehlungen haben, die auch beachtet werden. »

Nico Hert, Conseiller du futur



« Être membre du Conseil du futur U24 est une expérience exceptionnelle et enrichissante qui me permet de contribuer à la société sur un sujet essentiel! Je considère que la santé mentale a un impact très important sur tous les aspects de la vie, et qu'il faut absolument la valoriser et la renforcer. »

Irma Neelima Khan, Conseillère du futur



« Im Zukunftsrat U24 besteht der Wille und die Energie, gemeinsam eine bessere Zukunft zu gestalten. Wir ziehen über Sprach-, Bildungs- und Politikgrenzen hinweg an einem Strang. Dass Unterschiede als Glück für den Weg zur optimaleren Lösung erkannt und genutzt werden, gibt mir Kraft und Hoffnung für die Zukunft. »

Konstanze Mohr, Conseillère du futur



Vision d'avenir

« Nous envisageons une société où notre santé physique et mentale, notre épanouissement personnel et notre sérénité face à l'avenir ne sont plus des aspirations mais des réalités vécues au quotidien. La santé mentale, autrefois stigmatisée, est désormais abordée avec ouverture et inclusivité. Nous dialoguons librement sur les questions psychiques, soutenus par une accessibilité aux services d'aide et un état d'esprit ouvert. Dorénavant éclairés sur les causes et conséquences des problèmes de santé mentale, nous sommes en mesure de réaliser des actions ciblées afin de l'améliorer. En ce sens, nous valorisons nos liens sociaux, reconnus essentiels pour notre bien-être, et disposons de plus de temps pour nos familles et nos loisirs. Nous rejetons la surcharge de travail et prônons une efficacité et une productivité qui respectent l'individu. Nous sommes également accompagnés et soutenus professionnellement. Finalement, la jeunesse continue à s'engager et à faire évoluer cette vision afin qu'elle corresponde aux générations futures. »

La vision d'avenir a été élaborée par le Conseil du futur et adoptée le 5 novembre à Locarno en commun.



Recommandations d'action Société & culture

Numéro	Titre	Proportion de oui	Moyenne arithmétique	Priorisation	Adoptée?
1.1a	Argent papillon	57,0	1,2	17,9	Non
1.1b	Expérimentation de l'Argent papillon	64,3	1,5	12,5	Non
1.2	Accompagnement vers le passage à l'âge adulte	87,5	2,2	32,1	Oui
1.3	Wagon convivial CFF	64,3	1,2	3,6	Non
1.4	Brunch dominical	55,4	1,0	5,4	Non

Proportion de oui :

Pourcentage de votes "oui" des membres du Conseil du futur U24 pour chaque recommandation.

Moyenne arithmétique :

La moyenne arithmétique de tous les points attribués sur l'échelle suivante :
 C'est exactement ce que je veux (3 points)
 C'est ce que je veux (2 points)
 C'est plus ou moins ce que je veux (1 point)
 J'ai beaucoup de doutes (0 point)

Priorisation

Les conseillères et conseillers du futur ont donné leurs 5 recommandations d'action prioritaires. Le pourcentage de priorité exprime le nombre de fois où la recommandation correspondante a été mentionnée.

Adoptée?

Une proposition de recommandation est considérée comme approuvée par les membres du Conseil du futur U24 si elle reçoit le soutien d'au moins 75 pourcent, et la moyenne arithmétique calculée des points est d'au moins 2,0.

1.1a Argent papillon



Objectif

- assurer la transition après la formation initiale jusqu'à l'autonomie financière
- un soutien financier simple pour réduire le stress et les pressions multifactorielles et par conséquent, améliorer la santé mentale
- Promotion de l'égalité des chances



Recommandation

Chaque jeune adulte entre 16 et 25 (résidant en Suisse depuis 5 ans -> analogue à l'initiative des quatre quarts) a la possibilité de demander des fonds mensuels (montant adapté au coût de la vie dans le canton concerné).

Un accompagnement obligatoire sera assuré:
 Remplir chaque année un formulaire basique "comment je veux/j'ai utilisé l'argent" à la commune. Aucune justification n'est requise.
 Conseil à la commune "comment utiliser l'argent" (petit conseil financier).
 Aucune approbation de la demande n'est requise.



Raisonnement

- Possibilité d'épanouissement → Plus grande satisfaction de vie → Meilleure santé mentale
- Réduction des pressions multifactorielles → Réduction du stress pendant la phase de transition vers l'autonomie à l'âge adulte
- Mesure de prévention (meilleure que la lutte contre les symptômes)



Groupe cible

- Réglementation par le gouvernement fédéral (par exemple, montant des allocations)
- Mise en œuvre concrète par les communes
- Financement par les cantons

⬇️ **NON ACCEPTÉ**

1.1b Expérimentation de l'Argent papillon



Objectif

- Trouver un modèle approprié pour la mise en œuvre de l'argent papillon
- Assurer la transition après la formation initiale jusqu'à l'autonomie financière
- un soutien financier simple pour réduire le stress et les charges multiples et, par conséquent, améliorer la santé mentale
- Promotion de l'égalité des chances



Recommandation

Tester, évaluer et mettre en œuvre un revenu mensuel pour les 16-25 ans (à partir de 5 ans résidant en Suisse -> analogue à l'initiative des quatre quarts).

Expérience en 2 phases :

Phase 1 : Tester et évaluer

-> Tester 2 modèles avec des paramètres différents afin d'évaluer quel modèle atteint le mieux les objectifs :

Modèle 1:

- Financement de formations, de projets et de start-up (for profit / non-profit)
- Nécessite un processus d'approbation par la commune

Modèle 2:

Le revenu n'est pas soumis à des conditions particulières. Dans les deux cas, les conseils de la commune et la rédaction d'un rapport sont obligatoires. Les tests sont évalués et comparés entre eux.

Phase 2 : Développement et mise en œuvre

Sur la base des conclusions de la phase 1, un modèle d'allocation papillon sera développé, qui servira au mieux les objectifs mentionnés et sera le plus facile à mettre en œuvre dans le contexte suisse.

-> Pour l'élaboration des modèles de test (montant, durée, etc.), il convient de s'appuyer sur les expériences et les connaissances déjà acquises avec des tests similaires (par exemple la Finlande, Danemark).



Raisonnement

- Possibilité de s'épanouir -> Plus grande satisfaction de vie -> Meilleure santé mentale
- Réduction des pressions multifactorielles -> Réduction du stress
- Mesure de prévention (meilleure que la lutte contre les symptômes)



Groupe cible

- Réglementation par le gouvernement fédéral et les gouvernements cantonaux (par exemple, montant des subventions)
- Mise en œuvre concrète par les municipalités
- Financement par les cantons

⬇️ NON ACCEPTÉ

1.2 Accompagnement vers le passage à l'âge adulte



Objectif

- Répondre aux besoins et apporter un soutien aux jeunes adultes sur des thèmes auxquels ils se retrouvent confrontés pour la première fois (ex: impôts, votes, finances & fiscalité, logement)



Recommandation

À l'école obligatoire:

- Intégrer ces sujets dans des cours déjà existants (ex: éducation civique, économie domestique, économie et droit) et se focaliser sur les aspects pratiques;
- informer sur les ressources mobilisables (par les enseignants ou par une organisation externe)

Communes: toutes les communes doivent proposer un interlocuteur auprès duquel les jeunes adultes peuvent s'informer sur les offres et les ressources possibles. Ce dernier ne doit pas tout savoir, mais il agit selon le principe "savoir où se trouve les connaissances".

Au niveau fédéral:

- Mettre à disposition des informations centralisées dans un média facile à comprendre (sur le style de Smartvote)
- Proposer un service de communication où les jeunes adultes sont mis en relation avec les retraités. Ainsi, les

retraités peuvent recevoir du soutien et de la compagnie, et les jeunes adultes ont un point de contact avec une grande expérience de la vie.



Raisonnement

- Donner les mêmes chances à tout le monde (personnes de nationalité étrangère, mauvaise/ pas de relation avec les parents, pas de ressources externes).
- Être préparé permet de minimiser le stress psychologique en arrivant à l'âge adulte.



Groupe cible

Ecoles, communes, cantons, administration fédérale, Pro Juventute

- Plus précisément : enseignant-es, HEP (Hautes Ecoles Pédagogiques), département cantonal de l'éducation ; travailleurs sociaux dans les communes : Office de la population, du service social

⬆️ ACCEPTÉ

1.3 Wagon convivial CFF



Objectif

- Création d'une atmosphère propice à l'échange -> réduction de la solitude et promotion de l'échange / du dialogue.
- Préviend les opinions polarisées et devrait rendre la population plus ouverte d'esprit.



Recommandation

Création d'un wagon dédié aux rencontres sociales / échanges dans les trains de grandes lignes (ex: Genève-Lucerne).

Dans ces wagons, il est permis d'être bruyant, même avec des groupes d'amis, de sorte que les autres wagons sont plus calmes.



Raisonnement

- Beaucoup de Suisses doivent prendre le train pour se déplacer comme pendulaires quotidiennement, les trajets peuvent être longs et désagréables (déprimants). C'est une manière de rendre utile quelque chose de nécessaire. Nous utilisons ces wagons pour encourager les échanges / conversations.
- Situation gagnant-gagnant pour les extravertis et les introvertis, car ça sera alors plus calme dans les autres wagons.
- L'échange entre étrangers est important et favorise l'ouverture d'esprit.
- Soulager ainsi les personnes qui sont rapidement submergées par les excès de stimuli.



Groupe cible

CFF / FFS / SBB

⬇️ **NON ACCEPTÉ**

1.4 Brunch dominical



Objectif

- Créer spécifiquement un espace de rencontre. Créer de la convivialité.



Recommandation

- La commune organise un repas occasionnel à un prix attractif pour tous ses citoyens.
- Les participants peuvent bénévolement venir aider pour faire la cuisine du brunch (atelier ludique).



Raisonnement

Créer un événement participatif et ludique pour créer des liens entre les citoyens d'une commune.



Groupe cible

Les communes / autorités locales

⬇️ **NON ACCEPTÉ**

Recommandations d'action Régulation centrale & mise en réseau

Numéro	Titre	Proportion de oui	Moyenne arithmétique	Priorisation	Adoptée?
2.1	Coopération intercantonale	92,9	2,3	33,9	Oui
2.2	Collecte de données à l'échelle nationale sur la santé mentale des jeunes	98,2	2,5	39,3	Oui
2.3	Loi sur la prévention des maladies mentales	89,3	2,1	21,4	Oui
2.4	Régulation et éducation des médias sociaux	82,1	2,1	32,1	Oui

Proportion de oui :

Pourcentage de votes "oui" des membres du Conseil du futur U24 pour chaque recommandation.

Moyenne arithmétique :

La moyenne arithmétique de tous les points attribués sur l'échelle suivante :
 C'est exactement ce que je veux (3 points)
 C'est ce que je veux (2 points)
 C'est plus ou moins ce que je veux (1 point)
 J'ai beaucoup de doutes (0 point)

Priorisation

Les conseillères et conseillers du futur ont donné leurs 5 recommandations d'action prioritaires. Le pourcentage de priorité exprime le nombre de fois où la recommandation correspondante a été mentionnée.

Adoptée?

Une proposition de recommandation est considérée comme approuvée par les membres du Conseil du futur U24 si elle reçoit le soutien d'au moins 75 pourcent, et la moyenne arithmétique calculée des points est d'au moins 2,0.

2.1 Coopération intercantonale



Objectif

- Mettre en place les plans d'actions les plus efficaces sur la santé mentale à l'échelle de la Suisse
- Collaboration et discussion entre cantons
- Harmonisation des mesures des cantons, afin d'atteindre des objectifs ambitieux au sujet de la santé mentale.



Recommandation

- Une liste commune de standards minimaux doit être établie au niveau fédéral et transmise à chaque canton. Les ODD (Objectifs de Développement Durable) de l'ONU constituent une base possible pour des standards minimaux.
- Une liste commune a été établie à partir de la recommandation 2.4 (définir une base légale à l'échelle fédérale pour la santé mentale).
- Les résultats et le développement des indicateurs du point 2.3 doivent être analysés, au moyen d'une enquête nationale et de recherches scientifiques sur le sujet. Les résultats doivent être transmis aux cantons.

- Les cantons doivent identifier les domaines dans lesquels ils peuvent avoir le plus d'impact, par exemple sur la réduction de xx% du pourcentage de personnes souffrant de la dépression.
- Les cantons s'orientent vers les mesures les plus efficaces (= plans des cantons avec de bons indicateurs).
- Mise en œuvre des nouvelles mesures par les différents cantons (sur la base du standard minimal).



Raisonnement

Pour une couverture nationale permettant de répondre aux besoins régionaux



Groupe cible

OFSP, Promotion Santé Suisse, Cantons

↑ ACCEPTÉ

2.2 Collecte de données à l'échelle nationale sur la santé mentale des jeunes



Objectif

Faire l'état des lieux de la situation, afin d'identifier les leviers d'actions, les besoins et suivre l'évolution de la situation.

Identifier l'ampleur, les leviers d'action, les besoins et les causes des problèmes de santé mentale. Ce faisant, s'appuyer sur le rapport sur la santé des jeunes 2021 de l'OBSAN et sur les mesures qu'il recommande.



Raisonnement

Le manque de données (tel que décrit dans le rapport national sur la santé de l'OBSAN) empêche de prendre des mesures appropriées et ciblées.



Groupe cible

OFS, OBSAN, OFSP



Recommandation

- Répertoire de patients pseudonymisé pour les maladies mentales renseignés par le personnel médical
- Sondage national (anonyme, régulier, obligatoire) sur un échantillon représentatif de tous les jeunes. Mentionner dans le rapport sur la santé de l'OFSP.
- Définir des indicateurs spécifiques quantitatifs de la santé mentale en se basant sur les travaux préliminaires de l'UNICEF, du MoNAM, de l'OFSP (Minimal Set of Indicators).
- Recherches quantitatives sur les facteurs et les origines des problèmes de santé mentale

↑ ACCEPTÉ

2.3 Loi sur la prévention des maladies mentales



Objectif

- Une attention particulière à la santé mentale dans la loi sur la prévention
- Une meilleure utilisation des ressources (financière par exemple)
- Création d'une loi sur la prévention des maladies psychiques



Recommandation

Une loi sur la prévention des maladies mentales, afin d'aborder l'importance de la santé mentale au niveau fédéral et d'introduire des mesures pour créer une nouvelle loi.



Raisonnement

- La loi sur la prévention a déjà été proposée pour les maladies chroniques, mais elle n'a pas été adoptée. Cette loi devrait donc être réintroduite, mais elle doit se concentrer sur la santé mentale. C'est important, car les coûts

annuels de traitement des maladies mentales ne cessent d'augmenter, alors que les ressources et les moyens de traitement sont fortement réduits. Il pourrait également s'agir d'une approche pour l'application générale d'une loi sur la prévention de nombreuses autres maladies et troubles, dans une perspective à long terme.

- De nos jours, il faudrait miser sur la prévention avant d'envisager le traitement.
- Aucune base légale → empêche l'harmonisation et la mise en œuvre de mesures de prévention, de sensibilisation et d'action.



Groupe cible

- Parlement
- Cantons

↑ ACCEPTÉ

2.4 Régulation et éducation des médias sociaux



Objectif

- Promouvoir une utilisation des réseaux sociaux sûre et adaptée à l'âge
- Protection des mineurs
- Créer de la transparence et de la réalité
- Régulation centrale et formation dans toute la Suisse
- Sensibiliser les citoyens (parents, enseignants, etc.) aux dangers liés à l'utilisation des smartphones (risques d'addiction, développement de l'enfant, santé mentale) (lien vers les recommandations 6.1 et 6.2)



Recommandation

- ancrage juridique nécessaire
- Campagnes de sensibilisation organisées dans toute la Suisse
- Vérification par une IA de chaque application, par exemple reconnaissance faciale et / ou contrôle d'identité pour vérifier l'âge et l'identité
- Les applications doivent proposer des modes enfants et jeunes / adolescents dans lesquels un contenu adapté à l'âge est affiché. Il devrait être possible d'indiquer les intérêts et les interdits, afin d'éviter les situations / événements traumatisants



- Les images traitées doivent être étiquetées (reconnaissance de filtre par exemple, comme en FR)
- Avertissement de danger, par exemple pour le placement de produit ou la publicité
- Apprendre qu'une mauvaise gestion de l'utilisation des réseaux sociaux par les enfants peut être préjudiciable / nuire au bien-être de l'enfant (droits de l'enfant).

Raisonnement

- Protection contre les images idéales irréalistes
- Protection contre l'isolement ou repli ou renfermement social / les situations traumatisantes / les contenus inappropriés
- Mécanisme de contrôle insuffisant sur les profils, par exemple le harcèlement dû à l'anonymat du profil
- Il y a des images traumatisantes, des risques d'addiction, des problèmes de concentration, des problèmes de comportement.



Groupe cible

Confédération, cantons, communes, entreprises, APEA

↑ ACCEPTÉ

Recommandations d'action

Accessibilité & offres

Numéro	Titre	Proportion de oui	Moyenne arithmétique	Priorisation	Adoptée?
3.1	Site web sur la santé mentale	98,2	2,3	16,1	Oui
3.2	Sous-catégorie de 147, pour les problèmes de quotidien	83,9	1,7	12,5	Non
3.3	Réunion des parents avec un psychologue (à l'école)	80,4	1,7	3,6	Non
3.4	Organisation obligatoire d'une journée d'information (annuelle) dans les écoles et sur les lieux de travail	82,1	1,8	5,4	Non
3.5	Transmission simple des requêtes des citoyen.ne.s aux politiques	64,3	1,3	3,6	Non
3.6	Réintégration adaptée	83,9	1,8	12,5	Non
3.7	Manque de personnel qualifié	80,4	1,8	16,1	Non
3.8	Salle d'attente	76,8	1,6	5,4	Non

Proportion de oui :

Pourcentage de votes "oui" des membres du Conseil du futur U24 pour chaque recommandation.

Moyenne arithmétique :

La moyenne arithmétique de tous les points attribués sur l'échelle suivante :
 C'est exactement ce que je veux (3 points)
 C'est ce que je veux (2 points)
 C'est plus ou moins ce que je veux (1 point)
 J'ai beaucoup de doutes (0 point)

Priorisation

Les conseillères et conseillers du futur ont donné leurs 5 recommandations d'action prioritaires. Le pourcentage de priorité exprime le nombre de fois où la recommandation correspondante a été mentionnée.

Adoptée?

Une proposition de recommandation est considérée comme approuvée par les membres du Conseil du futur U24 si elle reçoit le soutien d'au moins 75 pourcent, et la moyenne arithmétique calculée des points est d'au moins 2,0.

3.1 Mental Health Website



Objectif

- Mettre au courant / Promouvoir les différents sites existants (les feedbacks nous disent qu'il existe beaucoup de sites déjà mais nous ne les connaissons pas)
- Centraliser les nombreux sites sur une plateforme commune pour qu'il soit plus facile d'accéder aux différentes offres.
- Par exemple, il faut plus de visibilité pour ciao.ch -> et élargir l'offre en allemand et en italien !



Recommandation

Première interface "santé mentale en Suisse": un site web qui centralise les offres et permet un accès facile



Raisonnement

Accessibilité améliorée et facilitée



Groupe cible

Administration, Confédération, experts

↑ **ACCEPTÉ**

3.2 Sous-catégorie de 147, pour les problèmes de quotidien



Objectif

- Élargir l'offre 147 / Pro Juventute / ciao.ch, pour renforcer (et non remplacer !) la structure existante
- Avoir une ligne portable (numéro) pour parler avec des jeunes sur des petits problèmes du quotidien. Dans un autre temps, des étudiants seraient à disposition afin de répondre aux sollicitations moins lourdes, ce qui soulagerait les professionnels.
- Permettre aux jeunes qui se sentent isolés d'échanger avec d'autres jeunes et de demander des conseils.



Recommandation

Un numéro où les psychologues du 147 peuvent transférer les échanges des jeunes qui n'ont pas besoin d'avoir d'encadrement médical, mais simplement d'échanger avec un autre jeune.

Quand on appelle le 147, le psy peut, soit traiter l'appel lui-même, soit transférer l'appel à un jeune volontaire (si le psy décide que la personne n'a pas besoin de conseil médical / pro)

-> Les jeunes volontaires ont une courte formation, sont là pour parler et écouter, pas donner de conseils pro, mais leur perspective.



Raisonnement

Beaucoup de choses stressent les jeunes, mais ne nécessitent pas d'intervention psychologique ex. «J'arrive pas à me faire des amis dans ma classe » ou « J'ai de l'acné et ça me stresse ». Sur ces sujets-là, les jeunes nous comprennent mieux qu'un professionnel.



Groupe cible

Pro Juventute et autres associations similaires

⬇ NON ACCEPTÉ

3.3 Réunion des parents avec un psychologue (à l'école)



Objectif

Transmission des connaissances en cas de problème dans les familles et faciliter l'accès aux professionnels



Recommandation

Soirée annuelle des parents où ils ont la possibilité de parler avec les enseignants et les psychologues et éventuellement poser leurs questions. En cas de problème avec certains enfants, les parents peuvent prendre contact directement avec les psychologues.



Raisonnement

Soutien sans " la paperasse ou le temps d'attente". Obligatoire



Groupe cible

Psychologues, école

⬇ NON ACCEPTÉ

3.4 Organisation obligatoire d'une journée d'information (annuelle) dans les écoles et sur les lieux de travail



Objectif

- Nous voulons faire tomber les tabous sur la santé mentale et encourager le dialogue sur le lieu de travail et à l'école.
- Par exemple : apprendre des méthodes de gestion du stress et présenter les offres d'aide existantes.



Recommandation

- Pour les écoles : mise en œuvre indépendante d'une journée d'information obligatoire (une fois par an, en choisissant librement la date, éventuellement à proximité du 10 octobre, la journée officielle de la santé mentale) pour les élèves à partir de la première année scolaire.
- Pour le monde du travail : mise en œuvre de la "journée de la santé mentale" obligatoire par une équipe d'experts organisée par le canton sur le lieu de travail.
- Les cantons proposent ce jour (ils proposent une base juridique).

- Les cantons mettent en place des équipes d'experts.
- Les enseignants et les travailleurs sociaux organisent la journée dans les écoles.



Raisonnement

- Pour que (tous) aient la possibilité de s'intéresser de près et plus à la santé mentale tout en étant éclairés. Mieux connaître leur propre mentalité.
- Meilleure compréhension du sujet
- Informer sur l'importance du sujet.



Groupe cible

Cantons

⬇ NON ACCEPTÉ

3.5 Transmission simple des requêtes des citoyen.ne.s aux politiques



Objectif

Les citoyens peuvent facilement faire part au Parlement de leurs préoccupations en matière de santé mentale.



Recommandation

Création d'une instance comme point de rencontre pour les citoyens.
L'instance est composée d'experts et de politiciens, qui recueille et discute à propos des préoccupations des citoyens et les politiciens les représentant au Parlement.



Raisonnement

L'instance transmet les préoccupations aux responsables politiques de manière simple et en constituant un point de contact connu, facile à contacter.



Groupe cible

- Parlement
- Médias
- Groupe d'experts et commission de la santé

⬇️ NON ACCEPTÉ

3.6 Réintégration adaptée



Objectif

Pour que les patients puissent mieux commencer une nouvelle vie dans la société sans rechuter, par exemple : retrouver un travail à un pourcentage viable, retrouver une vie sociale, etc.



Recommandation

Adapter après une thérapie pour des problèmes conséquents la réintégration dans la société pour les jeunes de 16 à 25 ans.

Donner maximum 3-4 ans, comme pour un apprentissage, aux patients pour qu'ils puissent se réadapter à la vie, adapter l'intensité et la fréquence de la réinsertion aux besoins des patients. Les patients le vivraient comme dans une bulle, ils seraient mis dans des situations fictives en fonction de leur besoin, afin de se réadapter à la vie.
Exemple actuel : il existe le programme ReLance de l'aide invalidité pour Fribourg. Le principe est de proposer un petit travail fictif comme la crêperie SucreSalé de Fribourg (ou Orif) où l'on est presque dans une situation de la vraie

vie mais on prend soin de ménager la personne en fonction de ses besoins. On augmente progressivement le temps de travail avec une partie reconexion sociale avec des activités créatrices faites au château de Seedorf (CFPS)



Raisonnement

Cela permet d'éviter que les personnes ne rechutent après la thérapie.



Groupe cible

L'OFSP doit légiférer en la matière et les cantons doivent mettre en application

⬇️ NON ACCEPTÉ

3.7 Manque de personnel qualifié



Objectif

Rendre les études de psychologie plus attractives et plus axées sur la pratique (stages).
Raccourcir le délai d'attente pour les places en thérapie.



Recommandation

- Former plus de professionnels : des psychologues
- -> réduire les barrières d'accès pour les psychologues et psychiatres (par exemple cela permettrait aux personnes possédant un Bachelor en psycho de travailler dans certains postes auxiliaires)
- -> mettre en relation les psychologues et psychiatres avec les travailleurs sociaux pour répartir la charge de travail
- -> proposer potentiellement au patient des thérapies alternatives pour répartir la charge de travail



Raisonnement

Manque de personnel qualifié (fortes barrières à l'entrée et coûts élevés de la formation)



Groupe cible

Confédération (SFBI, Parlement), cantons, organisations professionnelles (ASHB, Sorgentelefon, SBVH, FSP)

⬇️ NON ACCEPTÉ

3.8 Salle d'attente



Objectif

Offrir de l'aide aux personnes qui en ressentent le besoin, mais qui ne sont pas dans un état grave.



Recommandation

- Rediriger les personnes vers les diverses offres qui existent déjà en dehors de l'offre des psychologues "classiques". (par exemple: CORASP en Suisse romande, Santépsy, et autres associations vérifiées par la Confédération).
- Discuter le remboursement de ces prestations alternatives, plus douces, par la caisse maladie.
- Obtenir un budget de publicité pour les associations déjà vérifiées dans le domaine de la santé mentale.



Raisonnement

Grande demande et manque de spécialistes
+ tout le monde n'a besoin d'être suivi par quelqu'un autant formé donc peut recevoir de l'aide de la part des associations spécialisées dans le domaine de la santé mentale



Groupe cible

Cantons et Confédération

⬇ **NON ACCEPTÉ**

Recommandations d'action Travail

Numéro	Titre	Proportion de oui	Moyenne arithmétique	Priorisation	Adoptée?
4.1	CCT obligatoire et renforcement des droits du travail	85,7	2,1	19,6	Oui
4.2	Expansion des directives SUVA	91,1	2,4	17,9	Oui
4.3	Interdiction de sollicitation après le travail	75	1,6	12,5	Non
4.4	La semaine de 4 jours	55,4	1,4	21,4	Non
4.5	Promouvoir la modification des structures d'entreprise	75	1,5	8,9	Non
4.6	Mesure pour détecter et résoudre les problèmes de santé mentale en entreprise	93	2	10,7	Oui

Proportion de oui :

Pourcentage de votes "oui" des membres du Conseil du futur U24 pour chaque recommandation.

Moyenne arithmétique :

La moyenne arithmétique de tous les points attribués sur l'échelle suivante :

C'est exactement ce que je veux (3 points)

C'est ce que je veux (2 points)

C'est plus ou moins ce que je veux (1 point)

J'ai beaucoup de doutes (0 point)

Priorisation

Les conseillères et conseillers du futur ont donné leurs 5 recommandations d'action prioritaires. Le pourcentage de priorité exprime le nombre de fois où la recommandation correspondante a été mentionnée.

Adoptée?

Une proposition de recommandation est considérée comme approuvée par les membres du Conseil du futur U24 si elle reçoit le soutien d'au moins 75 pourcent, et la moyenne arithmétique calculée des points est d'au moins 2,0.

4.1 CCT obligatoire et renforcement des droits du travail



Objectif

- Un droit du travail qui favorise la santé mentale.
- Intégrer certaines parties de la CCT dans le droit du travail. Chaque groupe professionnel a obligatoirement une CCT.



Recommandation

Une révision et une élaboration des CCT en fonction de la profession, en tenant compte des points suivants:

- Réduire le temps de travail
- Disponibilité en dehors des heures de travail
- Salaire minimum pour vivre dans la dignité
- Mise à jour plus fréquente, p. ex. compensation de l'inflation
- Plus de droit de parole pour les employés
- Rendre la CCT plus claire
- La Confédération prescrit la CCT, mais ne la conçoit pas
- Tolérance 0 pour la discrimination → Responsabilité personnelle/annonce

- Annonce précoce des horaires de travail
- Concevoir l'apprentissage/ la formation de manière à permettre une intégration en douceur dans la vie professionnelle (par exemple : week-ends libres, 6-7 semaines de congé)



Raisonnement

- Mesures concrètes visant à améliorer la santé mentale. (Amélioration du bien-être au travail); mesure de prévention à long terme
- N'existe pas pour tous les groupes professionnels
- Pour chaque groupe professionnel, une CCT



Groupe cible

Syndicats, Confédération, coopérative, employeurs, Parliament Association des employeurs

↑ ACCEPTÉ

4.2 Expansion des directives SUVA



Objectif

Concrétisation et élargissement des directives de la SUVA dans le domaine de la santé mentale. Ces directives devraient garantir que la santé mentale soit préservée et pas menacée.



Recommandation

Inclure des spécialistes de la santé mentale dans l'élaboration des directives. Elles devraient être similaires, dans leur forme et leur portée, aux prescriptions relatives à la prévention des accidents. Par exemple, la conception des pauses (environnement pour les rendre reposantes) et la formation continue des délégués à la sécurité.



Raisonnement

Agit dans toute la Suisse, reconnu en matière de sécurité au travail et de protection de la santé.



Groupe cible

SUVA, syndicats, spécialistes de la santé mentale, personnel d'encadrement, assurances-accidents, caisses maladie

↑ **ACCEPTÉ**

4.3 Interdiction de sollicitation après le travail



Objectif

Meilleure séparation de la vie professionnelle et de la vie privée



Recommandation

Appel aux employeurs de ne pas contacter les employés de façon inattendue après les heures de travail convenues (avec des exceptions justifiées dans les cas de rigueur et en cas de service de piquet préalablement convenu).

Cela s'applique également aux cadres. Ces derniers doivent être formés activement sur ces points.

- Le cas de rigueur dépend du type de profession et est clairement défini à l'avance (check-liste: liste de contrôle de ce qui constitue une circonstance exceptionnelle)
- En cas de poste de direction, l'interdiction de contact s'applique également, toutefois il faut supposer plus rapidement un cas de rigueur.

- Les cas de rigueur doivent être signalés au service d'annonce, qui contrôle les cas de rigueur.
- Des accords clairs sur qui peut être contacté et quand. Ces réglementations s'appliquent également au télétravail.
- Encourager activement les employés à séparer leur vie privée de leur vie professionnelle



Raisonnement

La séparation de la vie professionnelle et de la vie privée devient de plus en plus floue. Les employeurs attendent de plus en plus de leurs employés qu'ils soient joignables en permanence. C'est mauvais pour leur santé psychique.



Groupe cible

- Les employeurs
- Parlement

↓ **NON ACCEPTÉ**

4.4 La semaine de 4 jours



Objectif

Alléger la charge des salariés et avoir plus de temps libre



Recommandation

La Confédération oblige les différentes associations professionnelles à élaborer un concept pour l'introduction de la semaine de 4 jours en ce qui concerne les ressources en personnel, les finances et la viabilité.

Il est important que le temps de travail soit réduit de (80% est le nouveau 100%), avec un salaire inchangé. La Confédération soutient des projets dans ce domaine, notamment financièrement, et enregistre les changements en termes de productivité, de bien-être et de fréquence de mise en œuvre jusqu'à présent.



Raisonnement

Renforcer la santé mentale. Des approches comme celle-ci ont déjà été testées dans différents pays, y compris en Suisse, avec des résultats prometteurs.



Groupe cible

- Employeurs (tous)
- Associations professionnelles
- Parlement
- Les syndicats

↓ **NON ACCEPTÉ**

4.5 Promouvoir la modification des structures d'entreprise



Objectif

Réduire la pression hiérarchique et faciliter la communication (bienveillance, égalité)



Recommandation

- Promouvoir des structures d'entreprise dans lesquelles les personnes se rencontrent sur un pied d'égalité.
- Promouvoir les formes juridiques d'entreprise dans lesquelles les personnes se rencontrent sur un pied d'égalité.
- Encourager les échanges positifs (culture du feedback)
- Encourager l'introduction d'entretiens individuels pour favoriser la participation.
- Encourager les réunions d'équipe pour faire un bilan commun.



Raisonnement

Déconstruire la mentalité hiérarchique pour permettre la participation des collaborateurs et favoriser le dialogue entre les différents niveaux hiérarchiques.



Groupe cible

- Entreprises / Administrations publiques
- Organes externes à l'entreprise (qui sont mandatés)
- Convention du droit du travail
- Parlement

⬇️ **NON ACCEPTÉ**

4.6 Mesure pour détecter et résoudre les problèmes de santé mentale en entreprise



Objectif

Repérer les signes avant-coureurs des situations problématiques, sensibiliser et savoir agir / réagir (mobbing, burnout)



Recommandation

- Création d'un organe tiers indépendant, par exemple une commission, en charge de la médiation lors de conflits et situations problématiques
- Formation sur le mobbing et le burnout
- Promouvoir le bien-être individuel et de l'équipe en prenant soin les uns des autres
- Former et sensibiliser les cadres (y compris les maîtres d'apprentissage) à la pertinence d'un changement de culture d'entreprise.



Raisonnement

- Dans la pratique, des situations problématiques ne sont pas encadrées correctement et les équipes ne savent pas prendre soin de leurs collaborateurs (écart théorie / pratique).
- Aujourd'hui l'épanouissement des individus et des équipes n'est pas pris en compte dans les normes de travail.



Groupe cible

Entreprises / Administrations publiques
Organes externes mandatés par les entreprises
SECO/ GSE (Gestion de la Santé d'Entreprise)

⬆️ **ACCEPTÉ**



Recommandations d'action pour l'école et la formation

Numéro	Titre	Proportion de oui	Moyenne arithmétique	Priorisation	Adoptée?
5.1	Activités à l'école pour gérer le stress quotidien	86	2	12,5	Oui
5.2	Bilan psychologique	95	2	16,1	Oui
5.3	Heure de classe mensuelle	64	1,5	8,9	Non
5.4	Ouverture et promotion du dialogue	89	2	1,8	Oui
5.5	Égalité des chances à l'échelle nationale en matière d'accès à des éducateurs sociaux	84	2	7,1	Oui
5.6	Matière scolaire: "Développement personnel & psychologie"	80	1,91	25	Oui
5.7	Anges-gardiens dans la classe	61	1,1	1,8	Non
5.8	Campagnes de sensibilisation	89	2	3,6	Oui
5.9	Enseignant - Cours de formation continue	89	2	12,5	Oui

Proportion de oui :

Pourcentage de votes "oui" des membres du Conseil du futur U24 pour chaque recommandation.

Moyenne arithmétique :

La moyenne arithmétique de tous les points attribués sur l'échelle suivante :

C'est exactement ce que je veux (3 points)

C'est ce que je veux (2 points)

C'est plus ou moins ce que je veux (1 point)

J'ai beaucoup de doutes (0 point)

Priorisation

Les conseillères et conseillers du futur ont donné leurs 5 recommandations d'action prioritaires. Le pourcentage de priorité exprime le nombre de fois où la recommandation correspondante a été mentionnée.

Adoptée?

Une proposition de recommandation est considérée comme approuvée par les membres du Conseil du futur U24 si elle reçoit le soutien d'au moins 75 pourcent, et la moyenne arithmétique calculée des points est d'au moins 2,0.

5.1 Activités à l'école pour gérer le stress quotidien



Objectif

1. Renforcer les relations sociales au sein de l'école (présentiel).
2. Développer les intérêts personnels. Susciter l'intérêt pour les associations.
3. Accès pour tous.



Recommandation

Renforcer les activités parascolaires en fonction des intérêts et des loisirs des élèves. Des ateliers dirigés par des enseignants et des bénévoles sur des thèmes variés seront proposés gratuitement sur le campus scolaire. Par exemple, un groupe de théâtre, un groupe de chimie ou un groupe d'échecs. Ici, les élèves et les enseignants motivés peuvent également créer un atelier. Ces offres ne doivent toutefois pas représenter une concurrence pour les associations existantes, mais combler des lacunes. En cas d'intérêt supplémentaire pour les associations, les écoles doivent jouer un rôle d'intermédiaire



Raisonnement

Prévenir le stress et favoriser l'équilibre avec l'école. Un "réseau" social plus large aide à atténuer le stress quotidien.



Groupe cible

- Des élèves motivés
- Enseignants
- Bénévoles (parents et élèves)
- Associations

↑ ACCEPTÉ

5.2 Bilan psychologique



Objectif

- Prævention in der Schule
- Selbstreflektion stärken



Recommandation

Einzelgespräche mit dem Opt-Out Prinzip (automatisch eingeschrieben, man kann sich bei Bedarf abmelden) mit einer Vertrauensperson (mit Schulung), 1x jedes Halbjahr, ab der 1. Klasse bis Sekundarstufe II (Gymnasium und Berufsschule) mit individueller Beratungszeit.



Raisonnement

Das Prinzip Opt-Out ist in diesem Fall wichtig. Denn Kinder trauen sich nicht immer selbst Hilfe zu suchen. Ausserdem kann es helfen, die Hemmschwelle zu senken und sich an eine geschulte Vertrauensperson zu wenden. Falls das Kind nicht reden möchte, muss es nicht. Um den Fachkräftemangel zu reduzieren, lieber geschulte Vertrauenspersonen einsetzen, welche gegebenenfalls die Kinder an Fachkräfte und Organisationen weiterleiten.



Groupe cible

- Kantone, Gemeinden
- Schulen

↑ ACCEPTÉ

5.3 Heure de classe mensuelle



Objectif

Déstigmatiser le thème de la santé mentale + renforcer la cohésion de la classe



Recommandation

Réunion mensuelle organisée par l'enseignant qui vise exclusivement la déstigmatisation et la transmission d'informations sur la santé psychique (qui suit régulièrement des cours, voir 5.9). Thèmes selon les besoins de la classe (à partir de la 1ère année). Cela aurait lieu 2 fois par mois. Ceci est explicitement prescrit par la Confédération afin de créer un système uniforme.



Raisonnement

Est efficace en termes de ressources. Favorise la mise en réseau, la déstigmatisation. Apprendre à parler de son monde émotionnel. Il vise la santé mentale afin de rendre ce sujet plus présent et de le normaliser. Le contact régulier conduit à la déstigmatisation finale.



Groupe cible

- Association des enseignants
- Confédération
- Enseignant de classe

↓ NON ACCEPTÉ

5.4 Ouverture et promotion du dialogue



Objectif

Encourager la gestion des problèmes psychologiques chez les enfants et les jeunes à l'école.



Recommandation

1. Introduction d'ateliers pour les enseignants (2x par an en formation continue).
2. Ouverture et promotion du dialogue élève-élève et élève-enseignant.
3. Entretien régulier entre l'assistant social et l'élève.



Raisonnement

4. Meilleure compréhension de la gestion des problèmes psychiques par les enseignants.
5. Élimination des tabous grâce à la confiance établie.
6. Détection précoce et dépassement des inhibitions chez les élèves.



Groupe cible

- Enseignants /professionnels
- Association scolaire

↑ ACCEPTÉ

5.5 Égalité des chances à l'échelle nationale en matière d'accès à des éducateurs sociaux



Objectif

Offrir à chacun la possibilité d'avoir des chances de bénéficier d'un accompagnement socio-éducatif et psychologique.



Recommandation

1. Canton : Le canton est tenu de mettre à disposition des fonds pour les spécialistes.
2. Faciliter l'accès des éducateurs sociaux aux régions plus pauvres.



Raisonnement

Parce que toutes les régions n'ont pas le même accès et les mêmes ressources à disposition. L'accès au soutien psychologique n'est actuellement pas garanti à tous les niveaux d'âge.



Groupe cible

Cantons

↑ ACCEPTÉ

5.6 Matière scolaire: “Développement personnel & psychologie”



Objectif

Prévention et dé-stigmatisation des problèmes de santé mentale dès le plus jeune âge. Apprendre aux élèves à s'aider eux-mêmes et leurs camarades. Nous voulons donner aux jeunes les outils nécessaires pour mener une vie saine et active en s'y exerçant régulièrement.



Recommandation

Enseignement obligatoire régulier dès l'école primaire :

- Enseignement adapté à l'âge pour renforcer la personnalité de manière pratique, en montrant des possibilités saines de mener une vie saine et en développant des ressources. Cours d'information dispensé par des experts (p. ex. des psychologues).
- Thème: développement de la personnalité (connaître ses propres forces et faiblesses, réaliser des projets, efficacité personnelle, intégrer l'activité physique dans la vie quotidienne,...), de la santé mentale (p. ex. gestion du stress, expliquer les maladies mentales pour les déstigmatiser).

- Au cours des premières années, la matière devrait être enseignée par des enseignants formés. Ensuite, les étudiants en psychologie (à partir du 3ème semestre) devraient prendre en charge cet enseignement.
- Intégré dans l'emploi du temps



Raisonnement

La mise en évidence des problèmes de santé mentale chez les jeunes démontre qu'ils ne sont pas suffisamment équipés psychologiquement dans leur croissance.



Groupe cible

EDK, PH's, Uni's, (Facultés de psychologie)

↑ ACCEPTÉ

5.7 Anges-gardiens dans la classe



Objectif

- Former les pairs à prendre soin les uns des autres.
- Diminuer le harcèlement scolaire et faciliter la mise en lien avec les professionnels de la santé et de l'éducation.
- Meilleure cohésion (entre élèves).



Recommandation

- Former les enfants/jeunes à repérer les discriminations (signes avant-coureurs) vécues par les pairs et à faire remonter les problématiques aux adultes.
- Personne de confiance (élève sans grande différence d'âge) peut suivre une formation Ensa pour adolescents, mais pas obligatoire.
- École primaire



Raisonnement

- Les enseignants ne voient pas toujours les difficultés vécues par les enfants.
- Il est plus facile de se confier aux pairs.
- Décharge du personnel scolaire
- Détabouisation



Groupe cible

- Élèves du primaire
- Enseignants

↓ NON ACCEPTÉ

5.8 Campagnes de sensibilisation



Objectif

Éducation active des jeunes et des enfants en matière de santé mentale



Recommandation

- Campagne annuelle d'éducation trilingue (quadrilingue) pour l'école, ou un site web officiel d'éducation.
- Site créé par le gouvernement et des experts, mais aussi par des jeunes (ayant déjà résolu des problèmes psychologiques).
- Vidéos de formation sur les sous-thèmes respectifs et contributions scientifiques.
- Des psychologues vont à l'école et font un travail d'éducation comme le fait la police par exemple.
- Plus de présence sur Internet de la part du gouvernement. Le gouvernement fédéral devrait utiliser des moyens innovants pour créer plus d'éducation et d'organisation dans le domaine de la santé : par ex. Tiktok, Instagram, Snapchat, BeReal.

- Site Internet du gouvernement fédéral avec des informations sérieuses et éventuellement des offres d'aide concrètes et des psychologues.



Raisonnement

Pour que les jeunes et les enfants disposent d'une base de connaissances leur permettant d'adapter leur mode de vie, et de comprendre comment gérer les problèmes psychiques.



Groupe cible

- écoles
- au niveau national et cantonal

⬆️ **ACCEPTÉ**

5.9 Enseignant - Cours de formation continue



Objectif

Détection, soutien et action appropriés auprès des enfants ayant des problèmes de santé mentale.
Prévention.
Agit sur l'humain.



Recommandation

- Obligatoire
- Régulier (1 fois par an)
- Atelier intégré dans les études
- Cours de répétition
- Gratuit
- Activités de loisirs, clubs de sport, église



Raisonnement

Bon accompagnement et soutien des enfants.
Soulager les enseignants (car ils ne savent pas ce qu'ils peuvent faire).
Contrecarrer le surmenage.



Groupe cible

Centre de formation pour les enseignants, la direction des écoles, les HEP, la CDIP et éventuellement le SFBI

⬆️ **ACCEPTÉ**

Recommandations d'action pour les parents et les jeunes adultes

Numéro	Titre	Proportion de oui	Moyenne arithmétique	Priorisation	Adoptée?
6.1	Cours pour les nouveaux parents	86	2	19,6	Oui
6.2	Mini-guide / Cahier d'exercices	86	2	12,5	Oui

Proportion de oui :

Pourcentage de votes "oui" des membres du Conseil du futur U24 pour chaque recommandation.

Moyenne arithmétique :

La moyenne arithmétique de tous les points attribués sur l'échelle suivante :

C'est exactement ce que je veux (3 points)

C'est ce que je veux (2 points)

C'est plus ou moins ce que je veux (1 point)

J'ai beaucoup de doutes (0 point)

Priorisation

Les conseillères et conseillers du futur ont donné leurs 5 recommandations d'action prioritaires. Le pourcentage de priorité exprime le nombre de fois où la recommandation correspondante a été mentionnée.

Adoptée?

Une proposition de recommandation est considérée comme approuvée par les membres du Conseil du futur U24 si elle reçoit le soutien d'au moins 75 pourcent, et la moyenne arithmétique calculée des points est d'au moins 2,0.

6.1 Cours pour les nouveaux parents



Objectif

Améliorer la méthode d'éducation des nouveaux parents. Expliquer aux nouveaux parents les comportements à éviter avec les enfants.

Les nouveaux parents devraient mieux comprendre ce qui favorise la communication parents-enfants.



Recommandation

Ateliers nationaux gratuits prévus par la loi pour les nouveaux parents afin de leur expliquer et de les sensibiliser à la santé mentale de leurs enfants.

La journée d'information s'appuie sur un mini-guide/cahier d'exercices (cf. 6.2) distribué à tous les participants à l'échelle nationale. Il sera interactif et ludique et guidera le déroulement de ces ateliers. Cela permet d'assurer la cohérence de toutes les sessions au niveau national et de réduire le temps de préparation des ateliers. Pour donner

plus de flexibilité aux parents, une partie de l'atelier pourrait être organisée en ligne. Le processus d'inscription peut être rendu possible par différents canaux. Par exemple : les pédiatres, le courrier et en ligne.



Raisonnement

Les 1000 premiers jours d'une vie sont extrêmement importants pour la santé mentale et pour l'ensemble de l'apprentissage d'une personne.



Groupe cible

Associations de médecins, sages-femmes, puéricultrices, organisations de santé mentale, CDS (cantons), OFSP (Confédération).

↑ ACCEPTÉ

6.2 Mini-guide / Cahier d'exercices



Objectif

Informar les jeunes parents sur les ressources et les exercices qui soutiennent leur propre équilibre psychologique et celui de leurs enfants.

Ils reçoivent des conseils pour une aide supplémentaire si nécessaire.

Un cahier d'exercices pour la journée d'information.



Recommandation

Un cahier d'exercices est mis gratuitement à disposition dans toutes les langues nationales ainsi qu'en anglais. Ce cahier d'exercices est utilisé pour les journées d'information (voir 6.1) et traite de sujets pédagogiques ainsi que de sujets relatifs à la santé mentale des enfants et des adolescents.

Le manuel est rédigé par des experts mandatés par la Confédération et se base sur des connaissances scientifiques solides. Les parents reçoivent une fois par an, par

courrier ou par voie numérique, une version adaptée à l'âge de l'enfant, qui l'accompagne à travers les différentes phases de sa vie. Cela peut être combiné avec des offres déjà existantes comme le Caregiver Toolkit de l'UNICEF ou le Message aux parents de Pro Juventute.



Raisonnement

Les 1000 premiers jours de la vie d'un enfant sont décisifs pour son développement sain, surtout dans le domaine de la santé psychique.



Groupe cible

Communes, Organisation pour la santé mentale, OFSP

↑ ACCEPTÉ



« Ich wollte unbedingt am Zukunftsrat teilnehmen, da ich dort auch ohne Schweizerpass eine Stimme habe. Die Energie, der Zusammenhalt und Aufgeschlossenheit aller Personen hat mich überwältigt. Das Thema psychische Gesundheit liegt mir persönlich sehr am Herzen, weil ich selber einige Steine in meinem Weg hatte. »

Sarah Modisch, Conseillère du futur



« Es war ein Projekt, das uns gezeigt hat, wie wertvoll die Stimmen junger Menschen aus allen Lebensbereichen in der Schweiz sind. Heute ist die psychische Gesundheit immer noch ein Tabuthema und wir Jugendlichen arbeiten zusammen, um nicht nur die Stimme der Jugendlichen, sondern aller Menschen zu sein. 80 verschiedene Gedanken, die Unterschiede haben uns viel gegeben und uns noch mehr verbunden. Wir sind die Zukunft und wir kommen! »

Arya Kaya, Conseillère du futur



« Aver avuto l'opportunità di interagire con persone così diverse è stata un'esperienza stimolante e arricchente. Purtroppo il tema della salute mentale costituisce oggi un problema attuale e concreto, che non può essere trascurato. Spero che il grande lavoro svolto dal Consiglio del Futuro abbia un impatto positivo nel migliorare la situazione. »

Ludovico Pinasco, Conseiller du futur

MEDITATION

Renforcement des
ressources de vie

Congé parental
égal pour les deux
parents

Persönlichkeits-
entwicklungs- &
Psychologie-
pflicht

Formazione
enti

LÖSUNGEN
SOLUTIONS
SOLUZIONI



Vero tempo
libero

FINANCIAL
AID

PREVENTION

- ↳ in schools
- ↳ in families
- ↳ workplace

cours obligatoire dans le
cursus scolaire sur la prise
de conscience de soi-même

Entstigmatisierung von
sozialen & familiären
Problemen.
→ Sekundärprävention

1 séance de psy obligatoire
pour tous les jeunes à l'école/
sur le lieu de formation
chaque 6 mois

DE
STIGMATISER

Lehrer besser
auf dem Gebiet
ausbilden.

1 semaine de formation (continue)
obligatoire aux enseignants
sur les sujets de la santé
mentale

investir
le temps
pour

Massnahmen
+
Föderalismus

so früh wie
möglich altersgerecht
beginnen (Prävention)

Psych. Gesundheit
in der Lehrer-
ausbildung

soziale Kontakte
+
Enttabuisieren

Prävention

Voici le Conseil du futur



Le Conseil du futur U24 le 10 septembre 2023 à Zurich.

Andrés Ulloa Canizares
Annabel Lewis
Ariane Pintado
Arya Kaya
Aybars Yesilcimen
Camille Parade
Cedric Herbst
Cédric Aebischer
Céline Schwarz
Daymon Tesfamariam
Ditjon Dautaj
Dominik Berger
Donovan Rodriguez
Emilia Wolter
Flavio Artus
Gabriel Bücken
Giulia Tavoli
Hassna Zarah
Irma Neelima Khan
Isabel Weber
Jafar Thursch
Jannine Brunner
Jean-Baptiste Grillet
Jérémie Mwabila
Jonas Pai

Jonathan Ravindran
Joss Horn
Konstanze Mohr
Lars Kindler
Leila Izard
Lisa Cusin
Louis Laborie
Ludovico Pinasco
Lukas Allenspach
Lyxandra Garcia Perez
Maellie Ducommun
Manon Boissat
Manuel Riat
Martina Molinari
Max Girard
Méloé Weiss
Milena Jordan
Morgan Golay
Myrtille Decrème
Nico Hert
Nikita Häfner
Nikolija Vasic
Nina Köhler
Nora Schläpfer
Paula Clematide

Petar Barisic
Rachele Sasselli
Ramon Wüthrich
Remo Spichtig
Robin Pfeiffer
Romina Stoffel
Salome Wehrli
Sandra Revuelta Albero
Sarah Allemann
Sarah Modisch
Sebastian Jordan
Shanaya Burri
Simon Meier
Sofia Pastorelli
Stephanie Bühlmann
Sudarchcheliyan Kalaichcheliyan
Tess Mathis
Tim Backhaus
Tim Huber
Tim Wiederkehr
Tobias Grütter
Wesley Meldau
Zoe Schär
Zoé Poinssot



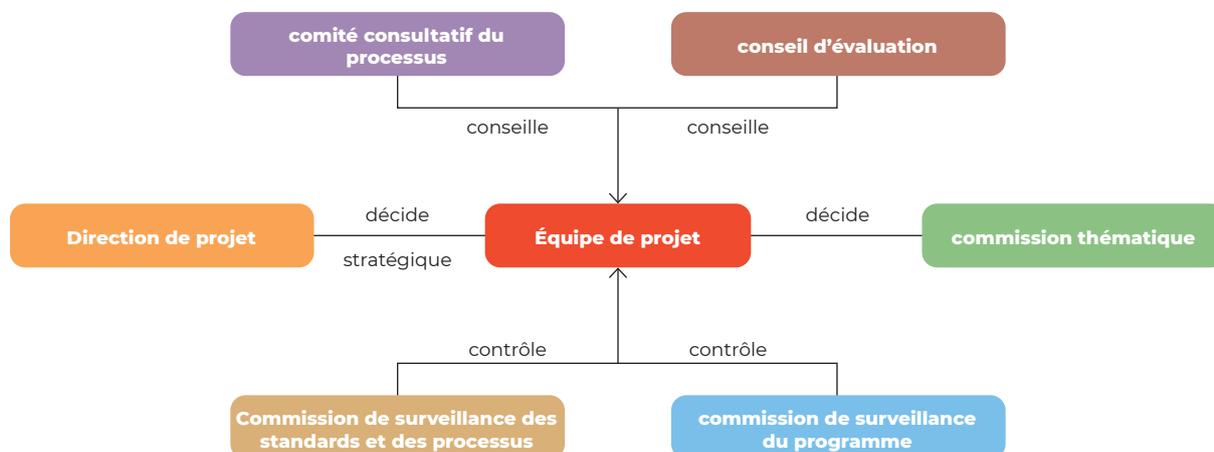
Le Conseil du futur U24 le 5 novembre 2023 à Locarno.



Sandra
Revuelta Albero

Revuelta
Albero

Organes du Conseil du futur



Organisme responsable:

Les organismes à l'origine et responsables du Conseil du futur U24 sont la Commission suisse pour l'UNESCO ainsi que la Société suisse d'utilité publique (SSUP), qui pilotent le projet de concert. Pro Futuris, le Think + Do Tank de la SSUP, a été chargé par ces organismes responsables d'organiser un conseil citoyen ouvert aux jeunes et de former l'équipe de projet. D'autres organes ont été mis en place au sein du projet afin de garantir et de surveiller l'indépendance des processus: d'une part la définition de la thématique et l'organisation des contenus, et d'autre part la gouvernance et la surveillance des règles du processus. Les règles du processus peuvent être consultées par le public dans un livre de règles.

Les organes suivants sont impliqués:

1. La commission thématique garantit le choix d'un thème approprié. La commission des thèmes a pour tâche de sélectionner cinq thèmes parmi les réponses soumises dans le cadre de l'appel à propositions public pour le thème à traiter par le Conseil du futur. La commission thématique se compose de 23 représentant-es du Parlement, de l'administration fédérale, des organisations de jeunesse et du monde scientifique.

Membres

Astrid Wüthrich, Office fédéral des assurances sociales OFAS
 Bettina Looser, Commission fédérale des migrations CFM
 Sofija Stojanovic, Jugendparlament Stadt Bern
 Numa Roussy, Conseil des Jeunes d'Yverdon

Jonathan Liechtensteiner, Jugendparlament Stadt Luzern

Angel Okaside, Jugendparlament Kanton Bern
 Julia Niederberger, Jugendparlament Stadt Luzern
 Fatema Alipoor, Conseil des Jeunes Lausanne
 Florian Hadatsch, UNICEF Suisse et Liechtenstein
 Audrey Jordan, Mouvement Scout de Suisse
 Eliane Gonzalez, Alliance Enfance
 Elischa Link, Croix-Rouge suisse
 Lulzana Musliu-Shahin, Pro Juventute
 Simon Gerig, YES Young Enterprise Switzerland
 Cloé Jans, gfs.bern
 Tabea Palmtag, Université de Zurich
 Marcus Spittler, WZB Berlin
 Samuel Bendahan, Groupe socialiste
 Marie France Roth Pasquier, Le Groupe du Centre. Le Centre. PEV.
 Natalie Imboden, Groupe des VERT-E-S
 Johanna Gapany, Groupe libéral-radical
 Jörg Mäder, Groupe vert/libéral
 Valentine Python, Groupe des VERT-E-S
 Philipp Kutter, Le Groupe du Centre. Le Centre. PEV.

2. La commission de surveillance du programme supervise la préparation et la mise en œuvre du programme éducatif du Conseil afin de garantir qu'il soit rigoureux, équitable et conforme aux standards définis. Les 16 sièges de la commission de surveillance du programme sont répartis comme suit: 2 sièges aux représentant-es de l'administration fédérale, 3 sièges aux représentant-es des partis politiques siégeant au Parlement fédéral et 5 sièges aux représentant-es d'ONG ou de groupes informels. 2 sièges sont vacants.

Membres

Marie France Roth Pasquier, Le Groupe du Centre.
Le Centre. PEV.

Lulzana Musliu-Shahin, Pro Juventute

Bigna Keller, SGKJPP

Marcus Spittler, WZB Berlin

Dalit Jäckel-Lang, Pro Mente Sana

Esther Walter, Office fédéral de la santé publique
OFSP

Nicole Hinder, UNICEF Suisse et Liechtenstein

Fatema Alipoor, Conseil des Jeunes Lausanne

Lukas Zemp, Info-Entraide Suisse

Daniel Frey, Public Health Schweiz

Alex Farinelli, Groupe libéral-radical

Jörg Mäder, Groupe vert/libéral

Sarah Wyss, Groupe socialiste

Valentine Python, Groupe des VERT-E-S

3. La commission de surveillance des standards et des processus s'assure du respect des règles. Elle contrôle le déroulement de l'assemblée afin de garantir sa compatibilité avec le livre de règles. La commission se compose de quatre expert-es académiques impartiaux du domaine des sciences politiques et sociales. Un siège est vacant.

Membres

Brigitte Portner, Universität Bern

Laure Kloetzer, Université de Neuchâtel

Lucas Leemann, Universität Zürich

4. Le comité consultatif du processus est composé d'expert-es des processus délibératifs. Ceux-ci sont sollicités ponctuellement par l'équipe de projet pour apporter leur expertise et donner des retours sur le développement du design du processus et du livre de règles. Leur rôle est uniquement consultatif.

Membres

Marcin Gerwin, Center for Blue Democracy

Brett Hennig, Sortition Foundation

Gabriel Pelloquin, Bürger:innenrat für

Ernährungspolitik

Alexandra Gavilano, Citizen's Democracy

Roman Huber, Mehr Demokratie e.V.

Hannah Werner, Zentrum für Demokratie Aarau

Thorsten Sterk, Mehr Demokratie e.V.

5. Le conseil d'évaluation garantit un impact durable et accompagne l'évaluation du Conseil du futur. Il examine le concept d'évaluation élaboré et conseille l'équipe de projet. Après la réalisation, le conseil échange des informations sur les connaissances acquises et discute des formes envisageables pour la poursuite et le développement du concept. L'évaluation du Conseil du futur U24 doit reposer sur des bases aussi larges que possible et inclure des partenaires stratégiques importants issus du monde des fondations, des organisations de jeunesse, de l'administration et de la recherche.

Membres

Stephanie Cox, Ashoka

Nenad Stojanovic, Université de Genève

Céline Colombo, Canton de Zurich

Bettina Looser, Commission fédérale des migrations CFM

Kaspar Paur, Collaboratio Helvetica

Elsa Hoessli, Collaboratio Helvetica

Bettina Dürr, Citizen's Democracy

Astrid Wüthrich, Office fédéral des assurances sociales OFAS

Flurina Wäspi, Mercator Stiftung Schweiz

Florian Hadatsch, UNICEF Suisse et Liechtenstein

Ataa Dabour, Sustainable Seed

Joëlle Dinichert, Association faïtière suisse pour l'animation socioculturelle enfance et jeunesse AFAJ

Robert Unteregger, Fondation Conseil de l'avenir

Jeannette Behringer, Université de Zurich

Sandro Hodel, Migros-Pour-cent culturel

Partenaires du Conseil du futur



Schweizerische Gemeinnützige Gesellschaft
Société suisse d'utilité publique
Società svizzera di utilità pubblica
Societad svizra d'utilitad publica

Partenaire



Kanton Zürich
Gemeinnütziger Fonds



Schweizer
Jugendherbergen®



MIGROS
Kulturprozent

Loterie Romande

Swisslos-Fonds der Kantone Aargau, St. Gallen, Solothurn und Luzern

Larix Foundation

Un grand merci à toutes les organisations et personnes qui ont rendu possible et soutenu le Conseil du futur U24:

Porteur du projet

Commission suisse pour l'UNESCO und Société suisse d'utilité publique

Financement principal

Stiftung Mercator Schweiz

Financement

Stiftung Wegweiser, Migros Kulturprozent, Gemeinnütziger Fonds Kanton Zürich, Kantonale Lotteriefonds Romandie, Aargau, Luzern, Solothurn, St. Gallen, Larix Foundation

Sponsoring

Schweizer Jugendherbergen - Swiss Youth Hostels

Mise en œuvre

DemoSCOPE AG, Sortition Foundation, e7° GmbH – Zusammenarbeit & Partizipation, polsan | Politik. Kommunikation. Verbandsmanagement., Feinheit

Recherche

Zentrum für Demokratie Aarau, Policy Analytics

Partenaires média

SRG SSR

Le livre de règles du Conseil du futur U24

L'ensemble du processus du Conseil du futur U24 suit des règles claires qui sont consignées dans un livre de règles et qui doivent garantir un processus transparent et légitime. Le livre de règles a été élaboré en collaboration avec le Center for Blue Democracy, qui a déjà accompagné de nombreux conseils citoyens dans différents pays, et le respect des règles est contrôlé par des scientifiques indépendants tirés au sort (*voir Commission de surveillance des standards et des processus*). Ce livre de règles s'inspire des lignes directrices pour les conseils citoyens de l'OCDE. Il décrit les droits et les tâches des membres du Conseil du futur et des différents acteurs impliqués (experts, groupes d'intérêts, politiciens, observateurs, équipe de coordination, facilitateurs). Il régit également le recrutement, le fonctionnement et les procédures d'arbitrage des membres des organes de surveillance ainsi que les processus de vote. Le livre de règles peut être consulté sur le site Internet du Conseil du futur sous «FAQ > Qui définit le processus du Conseil du futur et comment».



lien : Livre de règles



« Grâce à son règlement très développé, le Conseil du futur U24 montre sa valeur d'exemple après sa première mise en œuvre déjà. La participation d'instances de surveillance garantit un processus transparent et indépendant. Ce qui augmente la légitimité du Conseil du futur U24. »

Lucas Leemann, Université de Zurich, Membre de la commission de surveillance des standards et des processus

Les personnes derrière le Conseil du futur



Coordination de projet

Che Wagner (Co-direction du projet), Lara Oliveira König (Co-direction du projet), Rafael Widmer, Michelle Huber (Communication)



Conception de processus & facilitation

Katja Breitenmoser, Thomas Ghelfi, Jany Barraut, Sarah Friederich, Noemi Scheurer, Amélie Pestoni, Giada Gianola, Flavia Fries, Oswald König, Jennifer Obanla, Micaël Metry, Erica Mazerolle, Neela Ghelfi, Jana Weise (gestion d'évènement)

Porteur du projet

Commission suisse pour l'UNESCO

Thomas Zeltner, Nicolas Mathieu, Corinne Wild, Clara Schwander, Marco Stricker, Sylvia Egli von Matt, Janine Dahinden

Société suisse d'utilité publique

Nicola Forster, Peter Haerle

Traductions

Stefania Marbet, Florence Märki, Evguénia Kokcharova, Giovanna Fossati

Expert(e)s

Daniel Frey, Public Health Schweiz
Simone Rössler, Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften
Armelle Vallette d'Osia, Université de Neuchâtel
Damiano Costantini, Bundesamt für Gesundheit
René Rüegg, Berner Fachhochschule
Sabine Weber, Psychiatrie Winterthur
Amélie Pestoni, Interface Politikstudien
Alexia Fournier Fall, Commission de Prévention et de Promotion de la santé du GRSP
Dagmar Rösler, Dachverband Lehrerinnen und Lehrer Schweiz
Chantal Martin Soelch, Université de Fribourg

Parties prenantes (tirées au sort)

Lulzana Musliu, Pro Juventute
Robin Anna Vital, ZETA Movement
Florian Hadatsch, UNICEF Schweiz + Liechtenstein
Marc Sidler, Kinderärzte Schweiz
Kurt Albermann, Kantonsspital Winterthur
Rose Ehemann, Living Museum
Manuel P. Stadtman, Ostschweizer Fachhochschule



